

Le Canada recèle un potentiel élevé en matière de croissance et d'investissement en infrastructure.

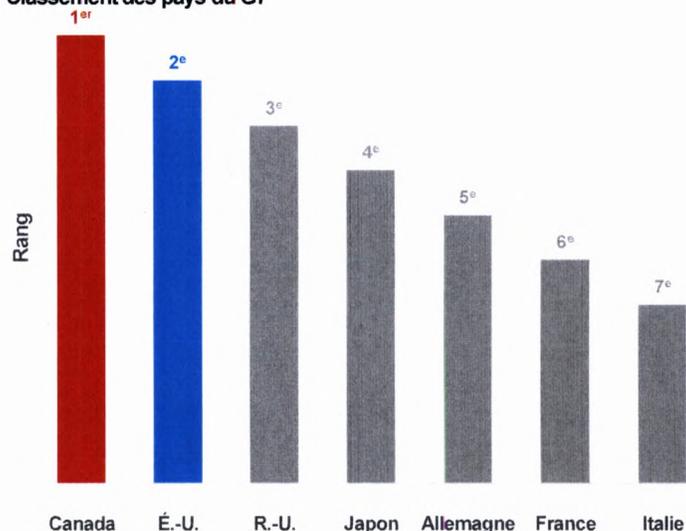


- Le Canada se classe au 1^{er} rang parmi les pays du G7 et au 4^e rang mondial selon une étude récente qui évalue le potentiel de croissance et d'investissement de l'infrastructure économique d'un pays.*



Indice mondial de l'investissement en infrastructure

Classement des pays du G7



Source: Global Infrastructure Investment Index, ARCADIS NV Consulting, mai 2016.

* Classement parmi 41 pays. L'infrastructure économique est le mécanisme interne principal d'un pays qui permet l'exercice d'activités commerciales, notamment les communications, le transport, la distribution, les finances et l'approvisionnement énergétique. Ces ressources sont essentielles à la société et à la croissance économique.

19

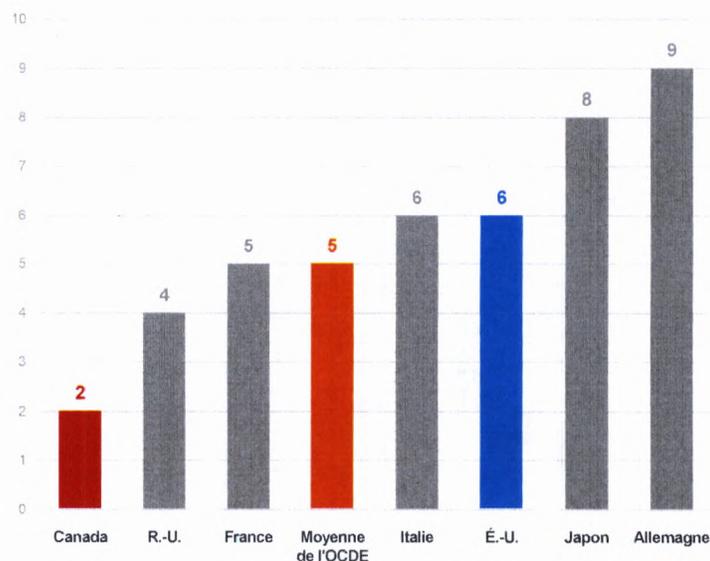
L'établissement d'une entreprise au Canada engendre relativement peu d'étapes...



- La réglementation touchant le lancement de nouvelles entreprises est considérablement plus souple au Canada que dans les autres pays du G7.
- Parmi les pays du G7 et de l'OCDE, le Canada est celui où le nombre de procédures nécessaires pour lancer une nouvelle entreprise est le moins élevé.



Nombre de procédures*



Source: Doing Business - 2017, Groupe de la Banque mondiale, 2016. * On appelle "procédure" tout échange entre le fondateur de l'entreprise et des parties externes (organismes gouvernementaux, avocats, vérificateurs, notaires, etc.). Les échanges entre les fondateurs ou les administrateurs de l'entreprise et des employés ne sont pas considérés comme des procédures distinctes. À titre d'exemple, la première rencontre des actionnaires, ou ceux-ci élisent des administrateurs et le secrétaire de l'entreprise, n'est pas considérée comme une procédure, car aucune partie extérieure n'est concernée.

20